



En tant qu'investisseurs à long terme, nous reconnaissons que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peuvent influencer considérablement la performance financière et la résilience à long terme d'une entreprise. L'intégration de ces facteurs à notre processus d'investissement est essentielle pour préserver et accroître la valeur des actifs sous notre gestion.

Dans le cadre de nos activités d'investissement, nous comprenons nos obligations fiduciaires et nous nous engageons à collaborer régulièrement avec les sociétés dans lesquelles nous investissons afin d'acquérir une compréhension complète de leur stratégie, de leurs opérations et de leurs enjeux ESG importants. Ces discussions nous permettent d'évaluer leurs pratiques ESG, de comprendre les risques auxquels elles sont exposées et d'identifier les opportunités d'amélioration.

Nous croyons qu'un dialogue actif et constructif avec les sociétés en portefeuille est un élément central de l'investissement responsable. Grâce à l'engagement, nous visons à promouvoir une gouvernance solide et une gestion efficace des risques et opportunités ESG qui peuvent avoir une incidence sur la valeur à long terme pour les actionnaires. Ces discussions nous permettent de poser des questions pertinentes, de fournir une rétroaction significative et d'encourager l'amélioration continue. Notre approche consiste à échanger directement avec les entreprises, car nous croyons qu'un changement notable est plus probable si nous avons une place à la table.

### Notre approche d'engagement

Un engagement est défini par une combinaison d'approches proactives et réactives axées sur les questions ESG que nous considérons matérielles financièrement. Sur le plan proactif, nous soulevons des préoccupations sur la base de nos recherches fondamentales continues et de notre connaissance sectorielle approfondie. Du côté réactif, nous intervenons en réponse aux incidents, aux controverses ou aux nouvelles divulgations qui nécessitent une attention particulière. Cette double approche nous permet d'aborder efficacement les risques immédiats et les problèmes systémiques à long terme.

Nous suivons une méthodologie ascendante, au cas par cas, où les risques et les opportunités ESG sont identifiés par le biais d'analyses au niveau de l'entreprise et de l'ensemble du secteur. Ces facteurs sont déterminés par les membres de notre équipe de placement, dont la connaissance spécialisée du secteur garantit que chaque enjeu est évalué dans son contexte approprié. Leur implication directe garantit que les discussions sont éclairées, pertinentes et adaptées à la réalité stratégique et opérationnelle de chaque entreprise. Cette compréhension approfondie favorise la confiance avec la direction de l'entreprise et augmente la probabilité de résultats positifs à fort impact.

Nous alignons nos thèmes d'engagement sur une ou plusieurs dimensions pertinentes du cadre de matérialité du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) afin de maintenir un cadre cohérent et conforme aux normes. Lorsque l'occasion ou le besoin se présente, nous pouvons également engager avec les sociétés en





portefeuille sur des sujets qui ne font pas partie du cadre du SASB, comme la réconciliation avec les Premières Nations, par exemple.

Nous visons à suivre nos engagements entre la direction de l'entreprise et nos analystes, de surveiller les progrès sur les questions ESG et de rendre compte de ces efforts.

## Procédure d'escalade

Notre priorité est de favoriser un changement positif par un dialogue constructif, mais nous aurons recours à notre processus d'escalade d'engagements au besoin afin de protéger l'intérêt de nos clients et de garantir la responsabilité des parties concernées. Une telle situation peut être envisagée lorsque le problème est d'une importance financière et que nous constatons une détérioration de la situation, malgré les efforts déployés pour le résoudre. Nous pouvons également escalader nos engagements lorsque l'entreprise ne reconnaît pas adéquatement les préoccupations que nous avons soulevées ou n'y répond pas.

Lorsque le processus d'escalade est jugé nécessaire, nous envisagerons une variété d'outils et de mesures en fonction de circonstances particulières, y compris, mais sans s'y limiter :

- Engagement direct avec le conseil d'administration ou la direction
- Exercice du droit de vote par procuration
- Engagement collaboratif avec d'autres investisseurs
- Désinvestissement, envisagé seulement lorsque toutes les autres options d'engagement ont été épuisées

Le choix de l'outil d'escalade sera déterminé au cas par cas, en tenant compte de l'importance de l'enjeu et de notre position dans l'entreprise.

